

Communauté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 6 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi six juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur François AUBEY, Président, envoyée le trente juin deux mille dix-sept et affichée au siège de la Communauté d'Agglomération à compter du même jour.

Membres en exercice : 135

Présents :

MME AGIS MARIE-JEANNE, MME ANGEE FRANCINE, M. ANNE CHRISTIAN, M. AUBEY FRANÇOIS, M. AUBRIL BERNARD, M. AUNAY MARC, MME BACQ DE-PAEPE CHRISTELLE, M. BALLOT SYLVAIN, M. BARON-LEROY JACKY, M. BAUCHET ROLAND, M. BEAUDOIN GERARD, M. BEAUJAN PATRICK, M. BEAUVISAGE JEAN-CLAUDE, M. BENARD JEAN-CLAUDE, MME BENOIST JOCELYNE, MME BEROUNSKY MICHELE, M. BESCOND DANIEL, MME BISSON ELISABETH, M. BLIN FRANÇOIS, M. BOISNARD ERIC, MME BRETON FRANCOISE, M. BRIARD JOHNNY, M. BROISIN-DOUTAZ BERNARD, M. BUHOT PATRICK, M. CHAMPION BERNARD, M. CHARBONNEAU BENOIT (Suppléante Mme GAUDIN-THOMAS), M. COOL ETIENNE, M. DAIGREMONT MICHEL, M. DE BOEVER ANTOINE, M. DE MENEVAL CHRISTIAN, M. DECOURTY CHRISTIAN, M. DESCHAMPS CHARLES, M. DESMONTS JEAN-LOUIS, M. DIVERT JEAN FRANCOIS, M. DORIO BERNARD, MME DROUET MIREILLE, M. DUTOT ALAIN (Suppléant M. Frédéric BOUTY), MME DUTOT DEBORAH, MME FROMAGE FRANÇOISE, M. GALLET JEAN-PIERRE, M. GALLET PASCAL, M. GALLIER JEAN-PIERRE, M. GASNIER BERNARD, M. GILAS FRANÇOIS, MME GIRARDIN EVELYNE, M. GODEREAUX GILBERT, M. GOUJON DENIS, MME GRENON HUGUETTE, M. GUILLOT ALAIN, M. HÉNOUILLE GERARD, MME HENRY PATRICIA, MME HOULLEMARE SYLVAIN, M. JAMBU YVES, M. JAMES MARCEL, M. JEHANNE DANIEL, M. LACOUR CLAUDE, M. LALLIER DIDIER, M. LAUNAY GERARD, MME LE BARBIER EVELYNE, M. LÉBOUCHER BRUNO, M. LECOMTE JEAN-PIERRE, MME LECOURT CORINNE, M. LEGOUVERNEUR FREDERIC, M. LEMARCHAND XAVIER, M. LEPAGE ROGER, MME LEROY ISABELLE, M. LOUIS GERARD, MME MACREZ EVELINE, M. MAILLE ANTOINE, MME MALHERBE COLETTE, M. MARIE JACKY, M. MARIE SERGE, M. MASTROTOTARO HUBERT, M. MAUDUIT DIDIER, M. MERCIER PAUL, M. MESLON PHILIPPE, M. MIGNOT ALAIN, M. MOREL EMMANUEL, M. MORIN JEAN-MARIE, M. MOUNIER PIERRE, M. NOYEAU DENIS, M. PELLERIN DIDIER, MME PETIT ALEXANDRA, M. PIETTE JEAN-LOUIS, M. PITARD-BOUET HUBERT, M. POUTEAU DENIS, M. RATEL PHILIPPE, MME RAYNAUD ISABELLE, MME RESSENCOURT MICHELE, M. RIGUIDEL JEAN-CLAUDE, M. ROUGET DANIEL, MME SADY CATHERINE, M. SAINT MARTIN JEAN-PAUL, M. SERVY JEAN-LOUIS, M. SOETAERT PHILIPPE, M. TARGAT DANY, M. TERRIER PASCAL, M. TOUGARD SERGE, M. VACHER PHILIPPE, M. VACQUEREL GERARD, MME VERSAVEL LEA, M. VIGAN PHILIPPE, M. YONNET RENE.

Excusés : MME ANNOOT CHRISTINE (pouvoir à MME ISABELLE RAYNAUD), MME ASSIRE MARTINE, M. BRETTEVILLE MICHEL (pouvoir à M. DENIS POUTEAU), M. CAFFIAUX LAURENT, MME CHARBONNIER MAGGY, M. CORU MICHEL (pouvoir à M. DIDIER LALLIER), M. DAUFRESNE GILBERT, M. DE LA CROUEE DANIEL (pouvoir à M. BERNARD AUBRIL), M. DELOZIER JOËL (pouvoir à M. MARCEL JAMES), M. DESFORGES PHILIPPE, MME DORLEANS CHRISTIANE, M. DUBOIS DENIS (pouvoir à M. DANIEL ROUGET),

MME ERNOULT STEPHANIE (pouvoir à M. PHILIPPE SOETAERT), MME GARMOND MARIELLE, M. GUILLEMOT PHILIPPE, MME HAMELIN BRIGITTE, MME JOUVIN NOËLLE, M. JULIEN MICHEL (pouvoir à MME PATRICIA HENRY), MME LAMIDEY JOSETTE (pouvoir à M. PAUL MERCIER), M. LE CHEVALIER WENCESLAS, M. MARIE ALAIN (pouvoir à M. CLAUDE LACOUR), MME MAYMAUD VERONIQUE (pouvoir à M. MARIE JACKY), M. PERTHUIS JEAN-PIERRE, MME POYNARD ARIANE (pouvoir à MME FRANCOISE BRETON), MME REQUIER CLAUDINE (pouvoir à MME MICHELE BEROUNSKY), M. RETOUR SERGE (pouvoir à M. GILBERT GODEREUX), M. SALLES JEAN-PAUL, M. SOULBIEU JEAN PAUL (pouvoir à M. DANY TARGAT), MME STALMANS MARIE-THERESE, M. THILLAYE EMMANUEL (pouvoir à M. SERGE MARIE), M. VREL JOËL, MME WASSNER GENEVIEVE (pouvoir à M. ROGER LEPAGE).

Secrétaire de séance : M. BAUCHET ROLAND

M. AUBEY félicite au nom des Conseillers Communautaires et en son nom M. LECLERC pour son élection.

M. AUBEY précise que le Bureau doit prendre le temps de la réflexion pour le remplacement de M. LECLERC et que si le poste doit être pourvu, il doit l'être en respectant une représentation équilibrée des territoires

M. LECLERC adresse ses remerciements à l'ensemble des conseillers communautaires et des services.

M. AUBEY annonce le report du dossier n°7 – Traité de Concession AMI Orbec.

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{ER} JUIN 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu du 1^{er} Juin 2017.

M. Jacky MARIE demande à ce que son prénom soit noté lors de ses interventions.

Aucune autre observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. VALIDATION DES DECISIONS DU 25 MAI 2017 AU 27 JUIN 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur les décisions prises entre le 25 mai et le 27 juin 2017.

M. DE MENEVAL souhaite avoir des compléments sur la décision 17.0145 concernant la mise en place de vente de cartes postales au Château Musée de St Germain de Livet.

M. AUBEY indique que la réponse lui sera apportée ultérieurement.

Aucune autre remarque n'étant faite, le compte rendu des décisions prises entre le 25 mai et le 27 juin 2017 est validé.

3. ACTE FONDATEUR – ACTIONS SOCIALES - EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS - DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

Après présentation du projet de délibération, M. AUBEY précise qu'il y aura une vigilance particulière sur le personnel exerçant dans l'ensemble des équipements culturels et sportifs transférés.

M. AUBEY évoque plus particulièrement la MARPA de Fervaques et rappelle le choix de la Commission Actions Sociales, à savoir de se concentrer sur les Maisons de la Petite Enfance dans un premier temps.

M. BLIN souhaite revenir sur la MARPA. Il estime que la démarche lancée par Livarot est bonne car la population est appelée à vieillir.

M. AUBEY précise que la Commission ne s'interdit pas d'avoir une politique seniors mais ce n'est pas la priorité à ce jour.

M. LALLIER rappelle le fonctionnement de la MARPA et précise que la Commune Nouvelle a la capacité financière pour la porter.

MME HENRY rejoint la réflexion de M. BLIN sur l'importance de développer une politique envers les seniors.

M. AUBEY précise que MME MAYMAUD portera certainement une réflexion sur ce sujet.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. ACTE FONDATEUR – DELEGATION DE COMPETENCE DE LA COMMUNE DE MOYAux A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE - CONVENTION DE GESTION POUR LE COMPLEXE N. BATUM

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. ACTE FONDATEUR – COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'EX TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'AUGE - DELEGATION DE COMPETENCE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE A LA COMMUNE DE MEZIDON VALLEE D'AUGE - CONVENTION DE GESTION

M. BALLOT expose le projet de délibération.

M. LOUIS souhaite que la délibération soit étendue à la Commune de Belle Vie en Auge.

M. TERRIER souhaite également que la délibération soit étendue à la Commune de Méry-Bissières.

M. AUBEY soumet au Conseil la même délibération pour ces deux communes.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix pour les trois communes.
Les délibérations sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. MOBILITES – TRANSPORTS SCOLAIRES - CONVENTION AVEC CONSEIL DEPARTEMENTAL RELATIVE AU TRANSFERT DES SERVICES DE TRANSPORTS PUBLICS SCOLAIRES

M. GOUJON expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET REVITALISATION CENTRE BOURG ORBEC - CONCESSION D'AMENAGEMENT – SIGNATURE DU TRAITE

Report de ce point

8. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – MAISON PETITE ENFANCE SISE A MEZIDON VALLEE D'AUGE - PROGRAMME ET ENVELOPPE – PLAN DE FINANCEMENT

MME BRETON expose le projet de délibération et détaille le plan de financement.

M. AUBEY précise que la CAF souhaite que la capacité de la Maison de la Petite Enfance de Mézidon Vallée d'Auge puisse évoluer de 20 places à 30 places en fonction des besoins identifiés. Pour les secteurs d'Orbec et Saint Pierre en Auge, la capacité à envisager est de 10 places.

MME HENRY souhaite connaître la date de début des travaux, les délais.

M. AUBEY indique que l'objectif d'ouverture est fixé au mois d'octobre 2018.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. ACTIONS SOCIALES – MAISON PETITE ENFANCE SISE A LIVAROT PAYS D'AUGE - REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

MME BRETON expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. ACTIONS SOCIALES – POLE DE SANTE – CALVADOS INITIATIVE – FONDS SANTE

M. Serge MARIE fait un point sur les différents pôles de santé suite à la visite du 15 juin.

M. AUBEY précise que l'inauguration du Pôle de Santé de Saint Pierre en Auge sera fixée au retour de MME MAYMAUD.

M. Serge MARIE expose le projet de délibération.

MME SADY demande si des jeunes médecins sont intéressés par cette initiative.

M. COOL souhaite savoir s'il y a des conditions d'imposées aux personnes bénéficiaires afin d'obliger à des temps minimum d'installation.

M. BALLOT précise qu'il n'y a pas d'obligation, ce sont des prêts d'honneur destinés à l'installation.

MME HENRY souhaite avoir des informations sur le Pôle de Santé de Livarot notamment savoir s'il reste des cabinets inoccupés.

M. MARIE précise qu'effectivement il reste des cabinets de disponibles et que le chargé de mission qui sera recruté aura en charge la recherche de nouveaux professionnels de santé.

M. LALLIER indique que le médecin de Fervaques a souhaité s'installer à mi-temps au Pôle de Santé de Livarot et les médecins déjà installés ont refusé son installation.

M. PITARD précise que sur Saint Pierre en Auge, une convention est signée avec l'ensemble des professionnels de santé avec une clause concernant les refus sur les nouvelles installations.

M. RIGUIDEL signale qu'il en est de même sur le Pôle de Santé de Mézidon.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**11. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITE
CAMPAUGE 2 SUR LA COMMUNE DE LA VESPIERE–FRIARDEL – ADOPTION DU PROGRAMME ET
DE L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE - CREATION BUDGET ANNEXE**

M. BALLOT expose le projet de délibération.

M. GOUJON s'étonne de devoir financer un aménagement sur une route départementale.

M. AUBEY précise que la Compétence Développement Economique n'est plus une compétence du Département.

M. Jacky MARIE souhaite savoir si des terrains sont déjà réservés.

M. BALLOT précise qu'une entreprise souhaite acquérir 9 600 m² sur cette zone et rappelle que sur le territoire d'Orbec, il n'y a plus de terrains disponibles pour l'implantation de nouvelles entreprises.

M. Jacky MARIE souhaite connaître le prix de vente du terrain.

M. BALLOT indique que le prix d'équilibre est de 23 € le m² mais que ce prix ne pourra pas être appliqué à tous les porteurs de projet, notamment pour les artisans.

M. AUBEY précise que ce dossier a été déposé auprès du Conseil Régional dans le cadre de la contractualisation.

M. COOL rappelle que ce dossier avait déjà recueilli plusieurs financements.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**12. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAE DE CAMPAUGE 2 – RACHAT D'UN TERRAIN A LA CCI
SEINE ESTUAIRE**

M. BALLOT expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**13. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – SCHEMA DIRECTEUR DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
– PLAN VELO-BOUCLE LISIEUX-ORBEC - REALISATION DE LA 1ERE TRANCHE - ADOPTION DU
PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE**

MME SADY expose le projet de délibération.

M. GOUJON précise qu'il n'est pas hostile à ce projet mais il regrette qu'une partie de la boucle longe la friche de terrain Plysorol.

M. BUFFET indique qu'il est favorable à cette sortie de Lisieux en direction d'Orbec. Il souhaite savoir qu'elle est le devenir de la voie verte car il avait été évoqué un goudronnage d'une partie entre le Mesnil Mauger et Livarot.

M. AUBEY précise que le projet déjà évoqué en séance de Conseil Communautaire est à ce jour suspendu par le Conseil Départemental.

M. RIGUIDEL indique qu'une pétition sur ce sujet est en ligne.

MME SADY précise qu'une étude est en cours pour la poursuite de la boucle Lisieux Orbec et que certains problèmes d'acquisition sont rencontrés.

M. MIGNOT précise que beaucoup de voiries concernées sont communales et non départementales.

M. AUBEY précise que l'étude du plan vélo Lisieux-Pont l'Evêque va reprendre.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

14. PACTE FINANCIER ET FISCAL – REPARTITION DU FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

M. TOUGARD expose le projet de délibération et précise qu'en adoptant cette délibération, les travaux de la CLECT seront facilités.

M. BOISNARD est satisfait de la solidarité des Communes. Il estime que la perte de recettes pour certaines communes est une conséquence induite de la création de la Communauté d'Agglomération.

M. TOUGARD rappelle que la répartition du FPIC doit être votée chaque année.

M. COOL précise que les budgets étaient déjà votés quand les chiffres du FPIC ont été connus.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (M. TERRIER et M. DIVERT ne prennent pas part au vote).

M. AUBEY est satisfait de ce vote qui confirme la dynamique de la Communauté d'Agglomération et remercie Daniel DESHAYES et Serge TOUGARD.

15. PACTE FINANCIER ET FISCAL - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - HARMONISATION DE LA TAXE DE SEJOUR

M. BRIARD expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

16. FINANCES – TARIFS – TOURISME

M. BRIARD expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

17. ENVIRONNEMENT – CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE

MME VERSAVEL expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

18. ENVIRONNEMENT – CONVENTION AVEC LA FEDERATION REGIONALE DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE NORMANDIE

MME VERSAVEL expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

19. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAE NORD SISE A LIVAROT PAYS D'AUGE – ATELIER RELAIS – BAIL AVEC LA SOCIETE LAVEQUINE

M. GILAS expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ATELIER RELAIS ROUTE DE THIEVILLE – BAIL AVEC LA SOCIETE MAIGRON (BOULEVARD SU SON)

M. GILAS expose le projet de délibération.

M. BALLOT souhaite savoir si le prix évoqué dans le projet de délibération évoluera.

M. LOUIS précise que le bail commercial tel qu'il est évoqué ne correspond pas à l'esprit pépinière d'entreprises.

M. AUBEY précise qu'un bail précaire a déjà été fait, d'où sa transformation en bail commercial. S'agissant du loyer, il a été fixé en fonction de l'état du bâtiment.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 107 voix pour et 12 abstentions.

21. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ATELIER RELAIS ROUTE DE THIEVILLE – BAIL AVEC MONSIEUR DE MEZERAC

M. GILAS expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 106 voix pour et 13 abstentions.

22. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC « LES HAUTS DE GLOS » - PORTAGE DU FONCIER PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE – SIGNATURE D'UN AVENANT

M. AUBEY expose le projet de délibération.

S'agissant du projet de la SCA Normande, M. LOUIS regrette qu'il n'y ait que 40 emplois de créés pour 27 hectares de terrain.

M AUBEY précise que ce projet permet une stabilisation d'emplois sur le bassin de vie de Lisieux.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

23. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC « LES HAUTS DE GLOS » - CONCESSION D'AMENAGEMENT – MODIFICATION DES MODALITES DE LA GARANTIE D'EMPRUNT

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

24. AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET COHESION SOCIALE – AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

M. TARGAT expose le projet de délibération.

Après de longs débats, au cours desquels le vote défavorable du Conseil Départemental est évoqué, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. Le Conseil Communautaire émet un avis défavorable avec 70 voix contre, 29 abstentions et 20 voix pour.

S'agissant du pouvoir de police spéciale « Accueil des gens du voyage », le Conseil se prononce pour un exercice par le Président de l'Agglomération (6 voix contre et 2 abstentions).

25. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX SISE A LISIEUX – PLAN DE FINANCEMENT

MME BENOIST expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

26. POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE – MODIFICATION STATUTAIRE - INTEGRATION DANS LE PERIMETRE DE LA TOTALITE DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

27. ADMINISTRATION GENERALE - REGLEMENT INTERIEUR – ADOPTION

M. LEMOUCHE expose le projet de délibération.

M. DECOURTY indique qu'il est contre la dématérialisation.

M. BOISNARD remarque que le règlement proposé est presque un copier-coller du règlement de Lintercom et regrette le maintien de l'article 5 sur les questions diverses.

M. AUBEY précise qu'il permettra toujours de poser des questions.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. La délibération est adoptée avec 98 voix pour, 6 voix contre et 15 abstentions.

28. ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – COMPLEMENT

M. BALLOT expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification. La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

29. QUESTIONS DIVERSES

M. GOUJON souhaite que l'heure du Conseil Communautaire soit avancée lorsque l'ordre du jour est conséquent.

M. AUNAY demande s'il est envisagé de nommer un lieu ou équipement au nom de Simone VEIL.

M. BAUCHET sollicite le remboursement de ses frais kilométriques en tant que référent pour les haies.

M. Jacky MARIE souhaite faire part de son sentiment sur la nomination du référent « Haies » pour Saint Pierre en Auge lors de la réunion du 7 juin à Saint Pierre en Auge. Il regrette de pas avoir été consulté et que le référent proposé ne soit pas conseiller communautaire.

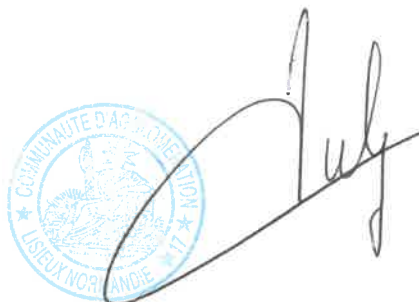
M. MIGNOT rappelle que les membres de la Commission avaient été sollicités en avril pour que des référents soient proposés.

MME VERSAVEL rappelle M. BUFFET, référent pour le secteur de Saint Pierre en Auge, a été proposé car c'est l'ancien Vice-Président en charge de l'Environnement à la Communauté de Communes des 3 Rivières.

M. AUBEY indique que le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 28 Septembre 2017 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Il est rappelé que cette séance a été enregistrée sur support numérique. Dès lors, une copie de cet enregistrement peut être transmise sur simple demande.

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LISIEUX NORMANDIE" around the perimeter, with a central emblem featuring a figure and a star.

